

I.A.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III La mobilisation du clergé et les besoins du culte. — IV A travers les livres hagiographiques. — V La journée d'un aumônier militaire. — VI Le tsar et l'orthodoxie. — VII Rappel des Jésuites en Allemagne. — VIII Courtes réponses à diverses consultations. — IX Retraite fermée pour les officiers et les hommes de police.

AU PRONE

Le dimanche 22 juillet

On annonce :

La fête de saint Jacques (mercredi) et celle de sainte Anne (jeudi); solennité de sainte Anne (dimanche);

Dans le diocèse de Montréal, la fête de saint Jacques est le titulaire de la cathédrale et se célèbre sous le rite de la classe dans tout le diocèse.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 22 juillet

Messe du VI dim. après la Pent., **semi-double** ; mém. de sainte Marie-Madeleine (sans 3e. or.). — Aux vêpres du dim. mém. 1o de saint Apollinaire, 2o de sainte Marie-Madeleine, 3o de saint Liboire.

Dans les églises dédiées à saint Jacques, on anticipe à ce jour la solennité de sainte Anne, pour faire celle de saint Jacques dimanche prochain.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 29 juillet

Les titulaires qui tombent du 23 au 28 juillet ont été anticipés au 22 (excepté saint Jacques qui se fait le 29).

Titulaires de saint Jacques (25 juillet).

Diocèse de Montréal. — Cathédrale et saint Jacques.

Diocèse d'Ottawa. — Embrun.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Clarenceville.

Diocèse des Trois Rivières. — Saint-Jacques-des-Piles.

Diocèse de Pembroke. — Eganville.

Diocèse de Joliette. — Saint-Jacques.

Titulaires de sainte Anne (26 juillet)

Diocèse de Montréal. — Sainte Anne (Montréal, Varennes, Sainte Anne-de-Bellevue, et des Plaines).

Diocèse d'Ottawa. — Sainte Anne (Ottawa et Prescott).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Sainte Anne (Sorél et Sabrevois).

Diocèse des Trois-Rivières. — Sainte Anne (Yamachiche et la Pérade).

Diocèse de Sherbrooke. — Sainte Anne (Danville).

Diocèse de Nicolet. — Sainte Anne (Sault).

Diocèse de Pembroke. — Sainte Anne (Sébastopol, île du Calumet et Mattawa).

Diocèse d'Haileybury. — Sainte Anne (Iroquois Falls). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi, 24 juillet. — Saint-Benoît.
 Jeudi, 26 " — Saint-Jacques-le-Mineur.
 Samedi, 28 " — Saint-Anselme.

LA MOBILISATION DU CLERGE
 ET LES BESOINS DU CULTE

Son Eminence le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, adressait, le 10 juin 1917, au président du Conseil général de la Seine inférieur, M. le député Bignon, cette lettre éloquente sur la situation qui est faite, en France, au culte et à la vie des paroisses par la mobilisation du clergé. C'est navrant. La guerre crée de terribles nécessités. Mais quelles responsabilités pèsent sur ceux qui, dans un pays comme la France, s'obstinent à ignorer Dieu et les besoins du culte !

Monsieur le président,

Vous avez bien voulu vous intéresser au sort d'une paroisse populeuse que la mobilisation avait entièrement privée de ses prêtres. Je vous en remercie bien vivement. La solution inter-

venue n'est qu'un véritable ren d'ordre général

Permettez-moi blée que vous p l'attention des ministratives qui grand nombre d

La loi de sépa conscience. Ell (art. 1). La ré

ne reconnaît elle n'ignore pa en tient compt existantes. Pas n'es pas chez no ou non, c'est ur

Or, l'applicat tives au recrutes édemment édie beaucoup de pa prêtres, et ceu trop âgés — so résulte un grav cours religieux.

Dans certain être complètem faire régulièren malades, sans situation lamen de conscience et

Je sais trop

venue n'est qu'un palliatif, appréciable, c'est vrai, mais non un véritable remède. Aussi bien la question soulevée est-elle d'ordre général et mérite-t-elle d'être envisagée de plus haut.

Permettez-moi donc d'attirer l'attention de la haute assemblée que vous présidez — et par vous, si vous le voulez bien, l'attention des pouvoirs publics — sur des dispositions administratives qui lèsent dans leurs droits les plus sacrés un grand nombre de catholiques de France.

La loi de séparation assure à tous les Français la liberté de conscience. Elle garantit aussi le libre exercice des cultes (art. 1). La république, je le sais, en vertu de la même loi, " ne reconnaît aucun culte " (art. 2). Mais, d'autre part, elle n'ignore pas, elle ne saurait ignorer le fait religieux. Elle en tient compte pratiquement, en conformité avec les lois existantes. Pas toujours cependant. L'exercice de la religion n'est pas chez nous un service reconnu; mais, qu'on le veuille ou non, c'est un service public.

Or, l'application des récentes dispositions législatives relatives au recrutement, s'ajoutant à celles des lois militaires précédemment édictées, rend impossible la pratique du culte dans beaucoup de paroisses. Des contrées entières sont privées de prêtres, et ceux qui restent — éloignés, faibles de santé ou trop âgés — sont incapables de remplacer les absents. Il en résulte un grave dommage pour les fidèles privés de tout secours religieux.

Dans certaines paroisses, les offices du dimanche ont dû être complètement supprimés, les catéchismes ne peuvent se faire régulièrement, des enfants sont morts sans baptême, des malades, sans sacrements. Au point de vue religieux, c'est une situation lamentable. Où est dès lors la garantie de la *liberté de conscience* et du *libre exercice du culte* promise par la loi ?

Je sais trop quelles nécessités pressantes ont motivé l'appel

sous les drapeaux de tant de prêtres aujourd'hui mobilisés. Le clergé tient à honneur d'être des premiers à remplir son devoir envers son pays. Encore aurait-on dû l'affecter exclusivement à des services de charité et de dévouement. Le péril est aussi grand sur le champ de bataille à relever les blessés qu'à combattre. Mais je plaide en ce moment la cause des fidèles. Et pour eux je demande des prêtres. Je voudrais que l'on tînt compte des besoins religieux des populations et des droits que la loi leur garantit.

On ne mobilise pas indistinctement — par exemple — tous les boulangers, tous les médecins, tous les instituteurs d'âge militaire, sans pourvoir à leur remplacement. Pourquoi mobiliser sans distinction tous les curés des mêmes classes, au risque de faire cesser le culte et tout ministère sacerdotal dans des cantons tout entiers? La religion est nécessaire à l'âme comme le pain au corps; le prêtre a, comme le médecin, comme l'instituteur, un rôle à remplir, surtout en temps de guerre, au milieu de nos populations catholiques. C'est une étrange aberration, plus que cela, c'est aller contre les intérêts de la patrie, de méconnaître ainsi, pratiquement, la religion, sous prétexte que nous sommes sous le régime de la séparation.

Nul de nos alliés, nul de nos ennemis n'agit de la sorte. Les uns et les autres savent concilier avec les exigences du service militaire les droits des consciences et la liberté du culte. La France sera-t-elle seule à se désintéresser, légalement, de tout ce qui touche à la religion? J'ai peur pour mon pays quand je vois ce qui se fait à cet égard, et rien ne m'attriste tant que cette coupable indifférence. On ne s'étonnera pas que, pour tenter d'obtenir satisfaction, j'use de l'intermédiaire d'une grande assemblée libérale et de son président. Si nous voulons intervenir directement, nous, évêques, on nous répond : " Nous ne vous connaissons pas. " Et si nous demandons

que nos prêtres m
et de leur compé
services, on nous c
prêtres : il n'y a c

Veillez donc, m
cause qui intéresse
Vous saurez, j'en t
efficacement, pou
saurait durer sans
Et vous aurez aim
ment légale, bien r
religion.

Je vous prie d
général, l'assuran
dévoués.

A monsieur le député
Conseil génér.

A TRAVERS]



A Revue de
fragment
signée de

danois, auteur d'un
sise, dont notre re
donné la traducti
j'achevais la lectur
Brigitte, dû à la p
dois celui-là, Vern

que nos prêtres mobilisés soient, en raison de leurs aptitudes et de leur compétence, utilisés là où ils rendraient le plus de services, on nous dit : " A l'armée, nous ne connaissons pas de prêtres : il n'y a que des soldats. "

Veillez donc, monsieur le député, vous faire l'avocat d'une cause qui intéresse à un haut degré les populations catholiques. Vous saurez, j'en suis sûr, agir opportunément, et, je l'espère, efficacement, pour porter remède à un état de choses qui ne saurait durer sans un sérieux dommage pour le bien public. Et vous aurez ainsi, en soutenant une revendication parfaitement légale, bien mérité, une fois de plus, de la patrie et de la religion.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président du Conseil général, l'assurance de mes sentiments très distingués et tout dévoués.

LOUIS, cardinal DUBOIS,
archevêque de Rouen.

A monsieur le député Bignon, maire de la ville d'Eu, président du Conseil général de la Seine-Inférieure.

A TRAVERS LES LIVRES HAGIOGRAPHIQUES

 A *Revue des Deux Mondes* a publié, en mars 1917, un fragment d'une *Vie de sainte Catherine de Sienne*, signée de Johannes Joergensen, l'illustre historien danois, auteur d'un livre prestigieux sur saint François d'Assise, dont notre regretté confrère, Téodor de Wyzewa, nous a donné la traduction. Au moment où cette étude a paru, j'achevais la lecture d'un livre intitulé le *Pèlerinage de sainte Brigitte*, dû à la plume d'un autre historien scandinave, suédois celui-là, Verner von Heidenstam, aussi célèbre dans son

pays que Joergensen dans le sien. Voici longtemps d'ailleurs que leur renommée à tous deux a franchi les frontières de leur patrie.

En me familiarisant avec leurs plus récents travaux, j'admira la disposition d'esprit qui a poussé des historiens de cette valeur à se faire les peintres de la vie monastique au moyen-âge et même ses apologistes. Je l'admira sans en être surpris. La vie monastique, en effet, a poussé dans les pays scandinaves une admirable floraison. Il était naturel que des écrivains nationaux en fissent respirer le parfum à leurs compatriotes en leur décrivant les merveilles qu'elle a enfantées ici et là. Nous ne pouvons que nous féliciter qu'ils se soient attelés à cette tâche et qu'ils aient choisi, l'un, la Scandinavie, l'autre, l'Italie.

Nous ne connaissons que bien peu de ces choses avant que Montalembert nous les révélât dans les *Moines d'Occident*. Il en a tracé le tableau en des pages inoubliables. Mais la diversité ou, pour mieux dire, l'immensité des sujets qu'il y traitait l'avait contraint à passer sur force détails caractéristiques ou tout au moins à les abréger. Ce sont ces lacunes que viennent combler des travaux comme ceux de Heidenstam et de Joergensen.

C'était d'autant plus nécessaire que les personnages qu'ils nous présentent ont été associés à tous les grands événements de leur temps. Ils sont des artisans d'histoire aussi bien que les empereurs, les rois, les papes et les grands héros de la chevalerie et des croisades. Artisans d'histoire les fondateurs d'ordres, un saint François d'Assise, un saint Bernard, un saint Benoît, un saint Dominique, un saint Norbert; artisans d'histoire, une sainte Brigitte, dont Heidenstam nous décrit la sainteté dans son livre, une sainte Claire qui, par son exemple et ses leçons, discipline et convertit la société de son

temps, une sainte
joue un rôle pol
gnon à Rome, à p
a laissé, comme
intellectuelle, vin
Traité de la perfe
grands saints je
que d'autres nob
embelli le moyen
res et dont nous
tiquer avec un de
religieuse peut s
formes les plus h
sacrifices, et la p
de bataille les pl

A la lumière d
s'étonner que des
passionnément to
ment ceux que le
des saints des cor
téressent toutes
forme hagiograph
cette vie monasti
travers les péripé
de la civilisation
de sainte Brigitt
Il en est de même
la vie publique
qu'elles ont exist
lira une lumière

Je dois dire, d'
m'occupe aujour

temps, une sainte Catherine de Sienne, qui se fait dominicaine, joue un rôle politique, contribue à ramener le pape d'Avignon à Rome, à pacifier l'Eglise en proie au schisme, et nous a laissé, comme un témoignage de son activité religieuse et intellectuelle, vingt-six discours, quatre cents lettres et un *Traité de la perfection* qui fait encore autorité. Que d'autres grands saints je pourrais ajouter à cette milice du Christ et que d'autres nobles femmes, canonisées par l'Eglise, qui ont embelli le moyen-âge de la suavité de leurs lumineuses figures et dont nous voyons de nos jours les filles spirituelles pratiquer avec un désintéressement héroïque, qu'une ardente foi religieuse peut seule inspirer, la charité chrétienne sous ses formes les plus humbles, celles qui exigent les plus poignants sacrifices, et la pratiquer jusque dans le voisinage des champs de bataille les plus sanglants et les plus meurtriers !

A la lumière de ces grands souvenirs, il n'y a pas lieu de s'étonner que des livres comme ceux dont je parle intéressent passionnément toute une catégorie de lecteurs, non pas seulement ceux que leur dévotion entraîne à chercher dans la vie des saints des conseils et des exemples, mais ceux aussi qu'intéressent toutes les manifestations de l'art même dans leur forme hagiographique et qui ne dédaignent pas de s'initier à cette vie monastique qui a contribué pour une si large part, à travers les péripéties de l'histoire, à ouvrir au monde les voies de la civilisation et du progrès. Un livre comme le *Pèlerinage de sainte Brigitte* constitue un véritable tableau de mœurs. Il en est de même des récits de Joergensen. Ils nous initient à la vie publique et privée des petites cités italiennes telles qu'elles ont existé au moyen-âge, humbles berceaux d'où jaillira une lumière qui se répandra sur toute l'humanité.

Je dois dire, d'ailleurs, qu'entre les deux historiens dont je m'occupe aujourd'hui je fais une différence. Je ne sais à

quelle religion appartient Heidenstam, mais je ne serais pas surpris qu'en sa qualité de suédois il ne fût pas catholique. J'en trouve la preuve dans l'espèce d'indifférence qui préside à son étude de la psychologie de la sainte. Il en parle, certes, sans parti pris de dénigrement. Mais, outre que la forme romanesque en laquelle il a traité son sujet nous laisse dans l'incertitude quant à l'entière vérité de son récit, même lorsqu'il suit pas à pas la tradition telle que nous l'ont léguée les écrits contemporains, on ne sent pas dans son récit la foi qu'on voudrait y voir et dont il semble qu'une relation hagiographique doit toujours s'inspirer et s'éclairer.

Il y a, dans la vie monastique de ce lointain passé, des choses que nous ne comprenons plus guère aujourd'hui si nous n'admettons d'abord que les générations de ce temps ont été possédées de ce qu'on appelait alors la folie de la croix. Elle les animait d'une exaltation qui maintenant est devenue exceptionnelle sans que cependant la ferveur religieuse soit diminuée. Mais nous ne l'admettrions plus sous cette forme et parfois nous sommes mal à l'aise en constatant quels en étaient les effets à cette époque. Si j'avais un reproche à faire à l'apologiste de sainte Brigitte, ce serait d'avoir mis en lumière avec complaisance ces excès incompréhensibles aujourd'hui de préférence aux innombrables bienfaits qui en sont résultés.

Lorsque nous voyons sainte Brigitte faire presque violence à ses enfants (à ses filles) qui préféreraient vivre dans les joies du foyer domestique, pour les convaincre que le bonheur n'est pas là et les contraindre à entrer dans le cloître, il nous semble que l'amour divin ne la justifie pas de sacrifier l'amour maternel. De là, ce qui imprime à certains passages du livre de Heidenstam un caractère pénible.

Assurément, je n'ignore pas que même de nos jours l'amour

divin rend souvent pas lui. Il faut disputant un moment est donc cet amour est vrai qu'il aime un Dieu!" et po Mais sa résignation tification de son C'est là, me sem tam. Historien cela ne suffit pas due dans son oer

On n'adresser nous parle de sa de Sienne, on dit qu'il est entré de lumière qui brill il eût fait comm

Sans pousser i vains, je constat telles que les leur portent sur des ha s'entre-choquent nouveau entre la dans les temps r comment l'idée r que le sauva des mort. A l'heure et le feu, il est co plus d'activité q sorte d'indifférer la littérature hag

divin rend souvent les coeurs insensibles à tout ce qui n'est pas lui. Il faut toujours se rappeler le cri de Montalembert disputant un moment à la vie religieuse sa fille chérie: "Quel est donc cet amant crucifié qui nous prend nos filles?" Il est vrai qu'il ajoute aussitôt: "Est-ce un homme? Non, c'est un Dieu!" et pour lui cela explique tout et le fait se résigner. Mais sa résignation l'embellit d'espérance et de foi et la sanctification de son sacrifice en tempère à nos yeux la cruauté. C'est là, me semble-t-il, ce qui manque au récit de Heidens-tam. Historien ou romancier, il reste remarquable. Mais cela ne suffit pas et nous voudrions un peu plus de foi répandue dans son oeuvre.

On n'adressera pas le même reproche à Joergensen. Qu'il nous parle de saint François d'Assise ou de sainte Catherine de Sienne, on devine qu'il les aime autant qu'il les admire, qu'il est entré dans leur coeur, que le sien s'est éclairé de la lumière qui brille en eux et que, s'il eût vécu de leur temps, il eût fait comme eux.

Sans pousser plus loin la comparaison entre les deux écrivains, je constate qu'à l'heure où nous sommes des oeuvres telles que les leurs sont saines et réconfortantes, qu'elles nous portent sur des hauteurs sublimes et qu'à l'heure où les nations s'entre-choquent et s'entre-tuent, où la lutte est engagée de nouveau entre la civilisation et la barbarie comme elle l'était dans les temps médiévaux, il est bon de montrer au monde comment l'idée religieuse incarnée alors dans la vie monastique le sauva des entreprises criminelles qui le menaçaient de mort. A l'heure actuelle, alors que nous vivons sous le fer et le feu, il est consolant que de telles idées se répandent avec plus d'activité que lorsque, naguère, nous vivions dans une sorte d'indifférence de l'avenir. Félicitons-nous donc de voir la littérature hagiographique à laquelle se consacrent aujourd-

d'hui parmi les laïques comme dans le clergé des hommes d'érudition et de talent prendre de plus en plus faveur, surtout lorsqu'elle associe dans chaque pays la vie des saints à la vie nationale.

C'est parce que je crois mes lecteurs animés de cet esprit et libérés des préjugés et des conventions qui faisaient de cette littérature je ne sais quelle spécialité pour les dévôts, que je les ai conviés à se détourner un moment des théâtres douloureux et glorieux de la guerre pour regarder sur ces sommets où l'âme humaine recueillera toujours, quand elle voudra les gravir, une abondante récolte de cette confiance et de ce courage qui ne nous furent jamais plus nécessaires qu'aujourd'hui.

ERNEST DAUDET.

Le Gaulois, de Paris.

LA JOURNÉE D'UN AUMONIER MILITAIRE

DANS une lettre, en date du 20 juin 1917, l'estimé prédicateur de notre dernier carême, M. Thellier de Poncheville, raconte quelle vie il mène depuis qu'il a repris, au front des armées françaises, sa rude et si remplie besogne d'aumônier :

“ Mon temps est de nouveau dépéché, à toute vitesse, par un engrenage de besognes aussi impitoyables que celles qui m'ont dévoré vivant au cours de ce délicieux carême de Montréal. Outre ma division, j'évangélise, avec mes récits américains, des régiments voisins, à dix ou quinze kilomètres à la ronde... A pied, sur mes pédales, du haut de mon pur sang, je galope nuit et jour et pérore de même. C'en est amusant plus que fatigant. Tenez, dimanche (17 juin), je me serais cru à Notre-Dame, tant ma journée fut gavée de bonne besogne : Confessions dès le petit jour, première messe dans une église à demi

démoli
pour un
chatou
être un
des art
nos ore
intervie
dans un
ees, au
régimen
mon ca
dans la
tif, sal
10 heu
soldats,

Voilà
avoir la
parer, s
endur
c'était
reposer
de ses j

“ Hi
du jour
des tête
revenu,
sont di
Puis, o
Quand
sape où
popote

démolie. Seconde messe en plein air, sur un chemin de halège, pour un bataillon logé dans les péniches... quelques obus nous chatouillent de leurs éclats pendant mon sermon — j'ai dû être un peu plus court qu'à Montréal! — Départ à cheval chez des artilleurs... Re-sermon dans une grotte, Re-obus dans nos oreilles... Déjeuner à l'état-major d'un colonel, où je suis interviewé avec enthousiasme sur mon voyage... Causerie, dans une cour de ferme, à cent poilus... Visite aux ambulances, au cimetière... Conférence vers les 4 heures à tout un régiment assis sur l'herbe et curieux de m'entendre parler de mon carême de guerre à Montréal... Départ en bicyclette, dans la poussière torride, chez des zouaves... Souper expéditif, salut et sermon... Puis, nouveau grand discours, jusqu'à 10 heures du soir... Enfin, réunion plus intime de prêtres-soldats, tant que j'ai pu tenir... il devait être minuit... "

RE Voilà, sûrement, une journée bien employée. On a beau avoir la parole facile, pour courir ainsi et parler sans désespérer, sous les obus, de 5 heures du matin à minuit, il faut une endurance peu commune et un grand amour des âmes. Mais, c'était dimanche, dira-t-on, monsieur l'aumônier a pu se reposer en semaine. Eh! bien, lisez ce qu'il raconte de l'un de ses jours de semaine :

" Hier (mardi—19 juin), ballade en tranchées, tout le long du jour et une partie de la nuit. Quand ça ne bombarde pas, des têtes joyeuses sortent de leur trou: " Tiens, vous voilà revenu, monsieur l'aumônier! " On appelle les copains. Ils sont dix, vingt, qui se partagent un fond de sirop d'érable... Puis, on bavarde. On dit: " Un chic pays ça, le Canada. " Quand le Boche se mêle de la fête, on dégringole au fond d'une sappe où l'on ramasse de la boue et des poux... Je soupe à la popote d'un capitaine, pendant que les bombes des crapouil-

lots d'en face s'écrasent sur notre plafond d'où tombe, à chaque explosion tonitruante, des paquets de terre sur notre boîte de singe. C'est tout-à-fait drôle!... On s'attend à une attaque sur nos lignes pour cette nuit... Nous récitons une prière devant l'image du Sacré-Coeur, qui bénit ce trou de misère et les héros du voisinage à leur poste de combat. Tout se passe bien et je rentre au gîte sous la paix des étoiles et la garde des bons anges... ”

Vraiment, si la guerre est une terrible chose, elle suscite de bien beaux dévouements. Que le sympathique abbé nous pardonne de loin de lui exprimer une fois encore toute notre admiration. Il est peut-être indiscret de publier ces lignes adressées à un ami et qui, sans doute, n'étaient pas destinées à un public de lecteurs. Nous n'avons qu'une excuse, c'est qu'elles sont si belles et si édifiantes!

E.-J. A.

LE TSAR ET L'ORTHODOXIE

UN grand sujet de surprise, en France, a été que l'Eglise orthodoxe et le clergé russe n'eussent rien fait ou rien pu pour conserver le trône. On ne tenait pas compte du tort causé par Raspoutine. On ne tenait pas compte non plus d'autre chose. C'est que l'Eglise orthodoxe était plus ancienne que le tsarisme et qu'elle avait contre lui de vieux griefs. Il faut lire à ce sujet les déclarations du nouveau métropolite de Pétrograd, telles que les ont publiées les *Rousskya Viedemosti*.

L'évêque André cherche à tranquilliser les croyants qui craindraient, en reconnaissant la révolution, de se parjurer. L'abdication de Nicolas II a délié ses sujets de leur serment. Et le métropolite rappelle la résistance que saint Philippe, archevêque de Moscou, avait opposée à Ivan le Terrible. L'évêque attribue la chute de l'ancien régime à son immoralité.

“ Sous les apparitions, mais d'autre part, l'Eglise orthodoxe avait été bouillonnée par le crime de parler et de se développer complètement. Les fêtes sont exultantes de l'oppression, a été convenue place paraissaient chanteurs. Ainsi maintenant, écoutez plus larges possibilités la Russie et de l'Église orthodoxe retombe sur Pier métropolite exhorté à avouer avec regret. Ainsi la révolution un retour au passé de deux cents ans comme les empereurs de la papauté moscovites, il y a porté. A la fin il avait remplacé le président était un l'Eglise de la “ que André, elle r... elle, du moins sur
(Action française)

“ Sous les apparences du zèle pour l'Eglise une pression secrète, mais d'autant plus dangereuse, était exercée sur elle. ” L'Eglise orthodoxe était réduite en esclavage. Sa constitution avait été bouleversée. A la fin, c'était devenu presque un crime de parler de concile. Par suite, les vieux-croyants s'étaient complètement séparés de l'Eglise orthodoxe et de là le développement des sectes et du socialisme. Toutes ces manifestations sont extrêmement regrettables, mais elles sont les suites de l'oppression de l'Eglise qui, durant les trois dernières années, a été complètement foulée aux pieds, tandis qu'à sa place paraissaient des vagabonds, des escrocs, des maîtres-chanteurs. Ainsi le jugement de Dieu a dû s'accomplir. “ Maintenant, écrit l'évêque, nous nous trouvons devant les plus larges possibilités qui puissent s'ouvrir dans l'histoire de la Russie et de l'Eglise, je veux dire la réunion de la *vieille foi* avec l'Eglise orthodoxe. ” La responsabilité de ce schisme retombe sur Pierre le Grand et sa “ cruauté inouïe ”. Le métropolitain exhorte donc les conducteurs de l'Eglise orthodoxe à avouer avec repentir une erreur de deux cents ans.

Ainsi la révolution russe apporterait, en matière religieuse, un retour au passé; elle aiderait à revenir sur une “ erreur de deux cents ans ”. Jadis, le tsar avait triomphé du patriarche comme les empereurs germaniques avaient essayé de triompher de la papauté. Entre les deux “ moitiés de Dieu ” moscovites, il y avait eu un conflit où les tsars l'avaient emporté. A la fin Pierre le Grand avait bureaucraté l'Eglise. Il avait remplacé le patriarche par un Saint-Synode dont le président était un fonctionnaire, parfois même un militaire, et l'Eglise de la “ vieille foi ” s'était insurgée. Suivant l'évêque André, elle retrouve son heure. Cette révolution serait-elle, du moins sur ce point, une restauration et une réaction?...

(Action française.)

Jacques BANVILLE.

RAPPEL DES JÉSUITES EN ALLEMAGNE

L y a bientôt un demi-siècle, quand éclata le Kulturkampf de honteuse mémoire, l'un des premiers coups fut réservé aux Jésuites. En 1872, ils furent proscrits de toute l'Allemagne, même des Etats catholiques. La libre Helvétie avait donné l'exemple. Puisse-t-elle demain imiter ses imitateurs ! Depuis cette date, les catholiques allemands n'ont point cessé de protester et de réclamer, mais on n'écoula pas leurs plaintes. Toutefois, dès 1899, on permit aux Jésuites de résider dans le pays, mais séparément, ce qui fut interprété, en pratique, d'une manière assez large.

Dans sa séance du 19 avril, le Conseil fédéral allemand s'est prononcé pour l'abrogation de la loi du 4 juillet 1872. Ainsi, désormais, la célèbre compagnie pourra se remettre à fonder des établissements et à déployer son zèle dans l'exercice du triple ministère de la prédication, de la direction des âmes et de l'enseignement.

Si tous les partisans de la justice ont applaudi au décret du 19 avril, beaucoup se demandent avec curiosité : " Mais pourquoi soudain cette mesure de loyauté ? Pourquoi, au milieu des troubles de notre époque, révoquer une interdiction déjà ancienne, sévère sans doute, mais à laquelle on s'était presque habitué ? " Peut-être pour récompenser les catholiques en général et les Jésuites en particulier qui, n'étant ni responsables de cette guerre ni chargés de la justifier, ont saisi cette occasion tragique pour être utiles à leurs concitoyens. Peut-être aussi, est-ce l'intention du gouvernement de se ménager, dans la vaillante Compagnie de Jésus, une force de plus à opposer aux menaces du socialisme et aux grondements de la révolution. Ce qui est certain, c'est que le rappel des Jésuites a consterné certains milieux protestants.

Une feuille protestante de Leipzig se fait l'écho de ces regrets : " Le sentiment public du parti évangélique en est pro-

fondéme
troublée
l'Allema
lemagne
faut no
lico-allé
année d
ouvre le
suites, c
fication
hostiles

Quels
de les m

Ce so
revêt le
l'amiet,
n'est pa
plus qu
voile du
aussi bé
munion
la mess
l'usage
serve d

Quand
faire bé
parties

fondément touché, l'union sacrée du peuple allemand en est troublée, surtout en ce moment où se joue l'existence même de l'Allemagne. Le centre catholique a jeté dans le public d'Allemagne une pomme de discorde, alors que tout nous crie qu'il faut nous tenir plus unis que jamais. La conscience évangélico-allemande se révolte avec dégoût contre le fait qu'en cette année du quatrième centenaire de la réforme protestante, on ouvre les frontières d'Allemagne à l'activité effrénée des Jésuites, ces néfastes contre-réformateurs qui sont la personnification même et les porte-étendards de toutes les tendances hostiles à la réforme protestante. ”

(Semaine catholique de la Suisse française.)

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

BENEDICTION D'ORNEMENTS

Quels sont les ornements qu'un sacristain doit faire bénir avant de les mettre en usage ?

Ce sont, outre les trois nappes de l'autel, les ornements que revêt le prêtre pour célébrer la sainte messe. Ce sont donc l'amict, l'aube, le cordon, le manipule, l'étole et la chasube. On n'est pas tenu de faire bénir les dalmatiques et tuniques, non plus que les chapes quoiqu'on puisse le faire ainsi que pour le voile du calice et la bourse. Le corporal doit être béni. Il faut aussi bénir les étoles avec lesquelles on distribue la sainte communion en dehors de la messe. S'il arrivait qu'on fit servir à la messe quelque ornement non béni, il ne serait pas béni par l'usage et il faudrait quand même le faire bénir avant qu'il ne serve de nouveau.

PERTE DE BENEDICTION

Quand une aube perd-elle sa bénédiction ? Est-il vrai qu'il faille faire bénir de nouveau un cordon brisé dont on a réuni les deux parties ?

Les ornements en général perdent leur bénédiction :

1o Lorsqu'ils sont tellement usés ou déchirés qu'ils ne peuvent plus convenablement servir à célébrer ;

2o Lorsque soit par accident, soit à l'occasion de réparations, ils perdent leur forme essentielle et ne peuvent plus être employés en cette nouvelle forme.

Prenons les cas les plus communs de l'aube et du cordon. Lorsqu'on détache une manche de l'aube, lors même qu'on la fixerait immédiatement, elle perd sa bénédiction, parce que l'aube ne pourrait servir à la messe avec une seule manche. La dentelle d'aube est permise jusque vers les genoux. Celles qui remontent jusqu'à la ceinture sont seulement tolérées. Si l'on enlève cette dentelle pour le blanchissage, l'aube perd sa bénédiction dans le cas où la dentelle s'élève à la ceinture, parce que l'aube ne peut plus servir dans cette réduction. Au contraire, si l'on enlève une dentelle plus restreinte qui laisse l'aube encore assez longue pour être employée, celle-ci ne perd pas sa bénédiction. Il en est de même du cordon. On peut en changer les glands sans qu'il perde sa bénédiction. Mais si, par suite de l'usure, il se divise en deux par le milieu, chaque partie étant trop petite pour servir de cordon, il faut, après les avoir réunies, le faire bénir de nouveau. Les sacristines ne doivent pas ignorer ces détails qui trouvent leur application plus d'une fois chaque année. J. S.

RETRAITE FERMÉE POUR LES OFFICIERS ET LES HOMMES DE POLICE

Une retraite fermée pour les officiers et les hommes de police aura lieu à la Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe, du jeudi soir, 26 juillet, au lundi matin suivant. — Ceux qui désirent y prendre part, sont priés d'envoyer leur nom au capitaine Bourgeois, poste central, rue Gosford, Montréal, ou au Père Archambault, Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe (Laval). — Les chefs de police des différentes villes sont spécialement invités.